

**COMPTE RENDU  
CONSEIL DE QUARTIER OUEST  
SEANCE DU JEUDI 05 AVRIL 2018**

Le conseil de quartier Ouest s'est réuni le jeudi 05 avril 2018, dans la salle de l'Orangerie du Parc Méliès, sous la présidence de Madame Jacqueline Marconi, maire adjoint.

***Etaient présent(e)s à la séance :***

**Pour le collège des élus :** Jacqueline MARCONI, Geneviève BONNISSEAU, Christian DE BARROS, Lyonel CROS, Pierre STOUVENEL

**Pour le collège des acteurs socio-économiques :** Thierry CAPLIER, Thierry CHAUDRON (Vice Président), Vincent CHARLOT, Sabine LEVITTE, Gérard SAJET.

**Pour le collège des habitants :** Teta BEN DAVID, Sylviane BONVALET, Jocelyne BRUNEAU, Alain GAUTIER, Catherine PASSE, Nathalie ROBERT, Luigi SURACE

**Pour l'Administration :** Annie PREDAL, Vincent REBERIOUX

***Etaient excusés :***

Patricia BARDET, Albert IAFRAT, Alain COLAS, Colette HENNO, Jeannine LEDUC,

***Etait absent :*** Abdé NASSIB,

***Invité :*** Franck SAVONNET, Directeur du développement urbain.

Ouverture de la séance à 20h15

**Madame Jacqueline MARCONI**, remercie l'assistance et la présence de Monsieur SAVONNET, directeur du développement urbain, qui interviendra au cours de la séance.

Elle rappelle les règles de fonctionnement du conseil et soumet le dernier compte rendu à l'approbation des conseillers de quartier. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

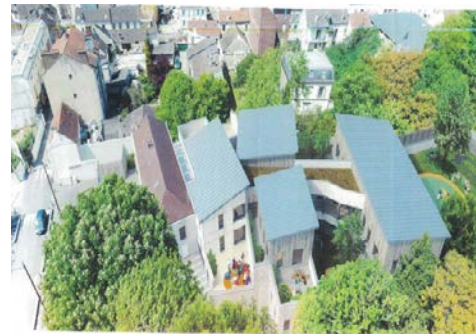
## **I - Information générale**

***Inauguration de la FermeMarais*** : elle a été inaugurée le 9 mars en présence de nombreuses personnalités. Ce projet est porté par l'AUVM. Il est rappelé que Monsieur Pascal PERRIER (qui nous a quittés l'an dernier) était à l'initiative de celui-ci. C'est une grande réussite. Le bâtiment regroupe :

- Un pôle hébergement avec 34 appartements et accompagnement social,
- Un pôle petite enfance avec 30 berceaux gérés par une association « Crèche attitude »,
- Un pôle culturel, avec la création d'une salle d'exposition et de convivialité,
- Un pôle environnement, avec la création d'une serre (plantes médicinales et verger).



**Reconstruction de la crèche du Parc de la Cloche :** elle va être reconstruite dans la maison ex-Foreau (rue du commerce). Le permis a été déposé. Elle ouvrira ses portes en 2020 et comprendra 88 berceaux. Quant au Parc de la Cloche, il retrouvera son espace originel.



**Projet « les petites canailles » :** il s'agit d'un projet privé avec multi-accueil inter-entreprises. Cet espace pourra accueillir 40 berceaux. Ouverture prévue en 2018/2019.

### **Extension résidence Méliès : (Intervention Monsieur Vincent CHARLOT) :**

La construction de la résidence date de 1970 et ne correspond plus aux normes actuelles. Le projet a été abordé lors du conseil de la vie sociale le 13 mars dernier et lors d'une réunion avec les résidents le 19 mars. Tous les appartements seront totalement rénovés et mis aux normes. Il est prévu une extension de la résidence au niveau de l'entrée du parc (construction de 18 appartements) sur deux étages, des espaces nouveaux pour les résidents et l'administration, un espace santé (utilisable par les médecins et le personnel santé), un espace jardinage commun. La salle de restauration sera aussi agrandie et pourra accueillir une centaine de convives. La cuisine refaite, sera en charge de l'ensemble des repas de Méliès et Néruda et sera en capacité de servir des menus diversifiés et adaptés à différents régimes. Pendant la durée d'agrandissement de la salle de restauration, les résidents déjeuneront au Foyer Néruda. Enfin un parking est prévu pour l'administration, les résidents et leurs visiteurs. Les loyers seront révisés et sont actuellement en étude. Les travaux débuteront à l'automne 2018 pour une période d'environ une année. Les déménagements se feront par colonne d'eau avec des appartements-relais au sein de la Résidence, voire exceptionnellement en dehors. Chacun(e) des résidents est reçu(e) individuellement ce qui permet d'examiner chaque situation particulière. Pour chaque résident la durée des travaux ne devra pas dépasser 2 mois.



Il s'agit d'un projet collectif, Valophis, Municipalité, Résidents.

### **Questions posées:**

1. A combien s'élèvent actuellement les loyers des résidents ?

**Réponse :** Pour un T1, il s'élève à 494,34 euros (charges comprises) mais il y aura une distinction par la suite entre loyer et charges.

Pour un T2 : 580 euros.

2. 5% d'augmentation c'est important pour une personne à faibles revenus.

**Réponse :** Certains résidents bénéficient de l'Aide personnalisée au logement (APL).

3. Comment vont se déplacer les résidents pour aller déjeuner à Néruda ?

**Réponse :** Toutes les personnes qui voudront aller à Néruda seront déplacées via les taxis sociaux.

**Sortie des écoles :** La Ville a fait appel à « Fresnes Service », association d'insertion professionnelle, pour assurer les sorties et entrées d'écoles. Les agents de traversée, sont présents du lundi au vendredi de 8h00 à 9h00 et de 16h00 à 17h00. Les mercredis de 8h15 à 8h45.

**Questions posées :**

1. Pourquoi ne sont-ils pas présents à 11h30 et 13h30 tous les jours de la semaine et le mercredi à 11h30. Ce serait souhaitable qu'ils couvrent également ces plages horaires.

**Réponse :** La question va être remontée au service concerné.

2. L'équipe des ASVP est-elle au complet et ont-ils tous été assermentés.

**Réponse :** Actuellement le nombre des ASVP est de 4 agents et 2 sont en cours de recrutement. Sur les 4 agents, 3 sont assermentés.

**Collecte des déchets verts :** Elle a repris depuis le 5 mars. Les sacs doivent être sortis le matin puisque la collecte ne se fait qu'à partir de 15h. La municipalité met à disposition des riverains des sacs réutilisables (à prendre dans la cour de voirie, au service magasin).

**Question :**

1. Les dépôts sauvages : Comment sensibiliser les personnes pour qu'il y en ait moins ? Les flyers ne servent pas, il est préférable d'avoir un affichage dans chaque hall. Pourquoi ne pas avoir l'envoi en format PDF d'une affiche format A4 que l'on pourrait imprimer et afficher ?

**Réponse :** Pour les propriétaires, c'est à la copropriété de faire une démarche dans ce sens. Il faut s'adresser au SCHS en mairie, qui peut donner tous les types de supports visuels.

Pour les locataires des logements sociaux, Valophis mène une campagne par voie d'affichage à chaque fois que des incivilités se produisent.

Tout le monde s'acquitte de la taxe des ordures ménagères dont une partie importante est dédiée aux dépôts sauvages. Les dépôts sauvages représentent un coût important.

**Collecte solidaire :** La ville d'Orly et la Rived (Régie personnalisée pour la valorisation et l'exploitation des déchets de la région de Rungis) ont organisé une collecte solidaire le samedi 10 mars, de 10h à 14h, sur le parking du magasin E. Leclerc. D'autres initiatives de ce genre auront lieu, vous pourrez déposer tous les appareils électriques en état de marche ou hors d'usage. Les appareils récoltés seront triés, réemployés par Emmaüs, ou à défaut recyclés par Eco-système.

**Renouvellement des conseils de quartier :** En septembre prochain aura lieu le renouvellement des trois conseils de quartier (Ouest, Centre, Est) pour les collègues habitants, associations-acteurs économiques. Un appel à candidatures va être lancé dans le prochain Orly Notre Ville (mois de mai). La date limite des dépôts de candidatures est fixée au 13 juillet.

## **II - Point stationnement(Intervention Monsieur Thierry Chaudron)**

Il est rappelé qu'un groupe de travail a été mis en place pour réfléchir à cette question de stationnement. A l'issue de ce travail, un dossier complet a été monté et remis dans son ensemble au Premier Maire Adjoint (15 points noirs relevés, 90 questionnaires retournés par les riverains,

43 photos et annexes). Sont également jointes à ce dossier les préconisations en matière de stationnement, circulation, aspects piétons notamment aux abords des écoles, intersections).

Ce qu'il reste à faire :

- Examen de chaque fiche de synthèse par les services,
- Expression de faisabilité cadencée,
- Expression des besoins particuliers et/ou coordination avec les partenaires extérieures à la Mairie,
- Chiffrage et budgétisation,
- Retour sur les décisions prises et le délai de mise en œuvre,
- Information au Conseil de quartiers.

Certaines préconisations pourront être mise en œuvre rapidement, d'autres seront plus longues à mettre en place notamment pour celles qui relèvent du Département et certaines n'aboutiront peut-être pas.

Lors du conseil du 14 juin il sera peut être possible d'informer sur les points qui pourront être d'ores et déjà traités.

#### *Questions :*

1. Est-il possible de voir le contenu des propositions qui ont été faites ?

*Réponse :* Le dossier dans son ensemble était trop lourd, mais une fiche de synthèse a été réalisée point par point. Les fiches peuvent être transmises.

2. Le tableau peut-il être adressé à tous les conseillers ?
3. Sur la question du budget, il serait bien de faire une étude par quartier.

*Réponse :* Les services techniques vont faire les études budgétaires.

En conclusion **Monsieur Thierry CHAUDRON** remercie le groupe de travail pour sa participation et souligne la concrétisation d'une attente et d'un engagement participatif au bénéfice des Orlysiennes et Orlysiens ainsi que la libre initiative de parole et de concertation.

### **III - Point d'information sur l'état d'avancement des projets urbains sur le Senia, les Carrières (intervention de Monsieur Frank Savonnet).**

**Monsieur Franck SAVONNET** fait une présentation des avants projets : (cf. : annexe documents de présentation).

#### *Questions:*

1. Le TVG va-t-il emprunter la ligne C du RER ?

*Réponse :* le TGV entre Massy et Valenton induit qu'il puisse rouler sur ses propres rails. C'est une des conditions pour la réalisation de la gare.

2. La rue des 15 Arpens est un « cul sac ». Avec 1600 logements comment les voitures vont-elles pouvoir passer ?

**Réponse :** Obligatoirement elle débouchera sur une autre voie. Un système de circulation cohérent va être réfléchi.

3. L'avenir d'Orly est assuré par deux grands projets Est et Ouest. Du côté Est de la ville il y a l'existence d'un Conseil Citoyen avec une zone ANRU et l'arrivée du tram 9. De l'autre côté, il y a le projet qui va faire venir le métro et qui va avoir des conséquences d'urbanisme, en quoi sommes-nous coparticipants sur un projet qui semble être une affaire nationale, régionale.

**Réponse :** Il est évident qu'actuellement c'est du travail en « chambre » mais rien n'est stabilisé. On va par la suite entrer dans la phase de concertation. Les questions sont légitimes. L'objectif c'est d'arriver à stabiliser tout cela et revenir vers les habitants pour qu'ils puissent s'exprimer.

4. Le plan local d'urbanisme ne sera pas arrêté pour 2018 ?

**Réponse :** Il peut l'être. Cela suppose qu'au préalable il y a eu des échanges sur les projets.

5. Dans ce projet sont pressentis, des pôles école, santé, logements. Mais pour les commerces, est-ce que l'on va demander aux commerçants de s'installer ou est-ce que l'on va demander à la population ce qu'elle souhaite ?

**Réponse :** Il y aura bien une activité commerciale dans ce projet mais aujourd'hui il est difficile de savoir quel type de commerces.

6. Cela va complètement changer la configuration du secteur Ouest. Y a-t-il une étude pour les éventuels commerces qui pourront s'installer.

**Réponse :** Pour le moment il ne s'agit que d'un projet. C'est un nouveau morceau de Ville. Tout sera fait pour que ce nouveau quartier fonctionne au mieux.

7. Comment va se passer la concertation avec les riverains ?

**Réponse :** La première réunion se fera, une fois que le nouveau plan de référence sera stabilisé. Elle associera les personnes qui étaient présentes lors des premiers ateliers urbains.

## IV - Réponses aux questions posées lors de la précédente séance

- **Cité jardins rénovation du kiosque :** Une rénovation est prévue, elle est inscrite au budget 2018. La parcelle où se situe le kiosque n'appartient pas à la Ville. Une convention va être signée.
- **La Ferme Marais :** Lors de la réalisation de cet ensemble, 20 places de parkings publics ont été créées. Le parking sera géré par la Ville. Il sera ouvert de 7h00 à 21h00. Au-delà de ces horaires, les personnes seront verbalisées.
- **Plan de la Ville :** Ils ont été installés.
- **Vidéo surveillance :** Les travaux sont terminés, les caméras sont opérationnelles.
- **Parc Méliès :** dans le cadre de la réhabilitation du Parc, le square va être agrandi et de nouveaux jeux vont être installés.
- **Eclairage de Noël au Parc de la Cloche :** Les axes les plus utilisés sont priorités.

## VI- Tour de table des conseillers

- **Luigi SURACE :** Que va devenir l'hôtel Air Plus ?  
**Réponse :** Il va être racheté. Il n'y aura plus d'hébergement d'urgence. Aujourd'hui c'est un hôtel, demain ce seront des logements.
- **Thierry CAPLIER** a communiqué une liste de questions pour lesquelles des réponses lui seront apportées ultérieurement.

En ce qui concerne sa question pour le nettoyage des façades des immeubles du Clos Marcel Paul (Clos 2), Madame Jocelyne BRUNEAU souligne qu'il faut s'adresser à l'amicale des locataires présente sur ce secteur.

Actuellement il y a une réflexion autour de la réhabilitation du Clos 2.

## VII - Animation

### ➤ Evènements passés :

- **La distribution des colis :** Comme chaque année la municipalité a distribué aux seniors des colis pour Noël (1517) colis.
- **Les vœux à la population :** 850 Orlysiens ont répondu présents pour la cérémonie.
- **Le banquet des seniors :** Il s'est déroulé du 23 au 26 janvier. 822 personnes inscrites, 754 personnes étaient présentes. On constate une baisse de l'absentéisme de 8% par rapport à l'an passé.

### ➤ Evènements à venir :

- Réunion publique « Renouveau urbain » le 12 avril dans les salons de la Mairie,
- Restitution de l'Agenda 21 : prévue le samedi 02 juin dans la salle de l'Orangerie à partir de 10h00 le matin. Des animations et différents ateliers seront proposés.
- Les fêtes de la Ville : elles se dérouleront les 8, 9, 10 juin.
- Fête de la musique : Le Conseil de quartier s'associe avec l'école des Arts et vous propose un temps festif le jeudi 21 juin 2018.
- Distribution des dictionnaires pour les élèves quittant le 1<sup>er</sup> degré : elle aura lieu le 23 juin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.